



Extrait du Décharge

<https://dechargelarevue.com/La-parole-a-Franck-Reinnaz.html>

Le Choix de Décharge (4)

# La parole à Franck Reinnaz

- Le Magnum - Repérage -

Date de mise en ligne : samedi 14 novembre 2015

---

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

---

Comme annoncé dans le [Repérage](#) précédent, où témoignait Saïd Mohamed ([Putain, mais ça ressemble à un hommage](#)), donnons pour terminer (enfin, espérons-le) la parole à **Franck Reinnaz** pour une dernière mise au point. Franck Reinnaz qui, dans le compte-rendu de *Décharge* [167](#), que l'on trouvera en *Petites coupures* pour les principaux passages et en intégralité sur son site du [Petit Jour](#), écrivait :

*Le Choix de Décharge* présente sur une vingtaine de pages des poèmes inédits d'une petite quinzaine d'auteurs. La plupart doivent donc se contenter d'une page et c'est évidemment trop court. Autant vaudrait se limiter à la mention sur une seule page d'une « liste des auteurs remarquables par le comité de rédaction ». C'est d'autant plus regrettable qu'en étoffant un peu plus cette rubrique anthologique la revue *Décharge* serait un modèle de revue poétique idéale.

Dans un premier courriel, du 4 novembre, Frank Reinnaz estimait :

Je peux comprendre ces réactions à l'idée de remplacer *le Choix de Décharge* par une « liste des auteurs remarquables par le comité de rédaction », **mais cette proposition n'est pas la mienne !** (ainsi souligné par l'auteur).

Et deux jours plus tard, apportait les précisions suivantes :

Bien que ne repérant toujours aucune maladresse d'expression dans les lignes en cause, je ne souhaite que mettre un terme à cette affaire, mais en limitant les incompréhensions.

Si vous pensez que la diffusion de ma mise au point peut y contribuer, alors c'est d'accord. Mais sous la forme suivante, plus conforme à son but après un léger élagage.

« J'ai voulu dire que je trouvais trop étroite la place accordée aux auteurs dans cette rubrique, en ajoutant, avec certes un peu d'exagération, qu'elle équivalait à cette fameuse liste ( que je ne trouverais donc pas plus satisfaisante ) et qu'au contraire c'est en accordant plus de place aux auteurs retenus, que la revue deviendrait parfaite pour moi.

Il est bien naturel que les auteurs retenus dans « Le choix de décharge » se félicitent de la reconnaissance ainsi obtenue, et ceci à la mesure de la rigueur de la sélection opérée par la revue. Cela les encourage à persévérer.

Mais pour ma part, bien qu'ayant écrit quelques textes, je suis d'abord un lecteur en recherche de nouvelles écritures qui me conviennent et suis progressivement devenu plus sélectif, contrairement à ma période initiale de découverte de la poésie contemporaine pendant laquelle m'attirait tout ce qui portait le nom de poésie.

La complaisance de ces lectures « assoupies » m'a rendu possesseur de très nombreux ouvrages de poésie française contemporaine et je constate aujourd'hui qu'à peine un dixième d'entre eux me satisfont vraiment.

Je suis aux marges du monde poétique et ne peut compter que sur les revues pour me proposer des pistes nouvelles.

C'est une des raisons pour lesquelles je suis abonné depuis pas mal d'années à une douzaine de revues poétiques, dont Décharge.

Elles m'apportent bien autres choses encore, dont je ne parlerai pas ici, qui me les rendent indispensables et interdisent de réduire la vision que j'en ai à ma remarque assez brève sur la rubrique « Le choix de Décharge ».

Mon expérience, dont j'admets qu'elle puisse ne pas être largement partagée, est que si je me fie à l'impression laissée par une seule page pour acquérir le prochain ou dernier ouvrage d'un poète dont je n'avais auparavant rien lu, je serai déçu trois fois sur quatre. "

Meilleures Salutations »

(Franck Reinnaz. Courriel du 6 novembre 2015).

*Post-scriptum :*

**Repères** : Précédemment, l'article paru en [Repérage](#) : [Le Choix de Décharge en question](#) a lancé la discussion. On lira avec intérêt les commentaires à cet article, auquel Jacmo a apporté à la suite [sa contribution](#). Puis [Saïd Mohamed](#).

Est-il utile de préciser que l'on retrouvera *le Choix de Décharge* dans notre prochaine livraison de Décembre (soit *Décharge* 168), à laquelle présentement nous travaillons.